



Réf. Farde e-Assemblées : 2281316

N° OJ : 104

Projet d'Arrêté - Conseil du 21/10/2019

**Objet :** Nouveaux Entrepôts et Garages SA".- Subside : 39.939,38 EUR.

Le Conseil communal,

Vu les articles 93 et 117 de la Nouvelle Loi communale;

Vu la loi du 14 novembre 1983 relative à l'octroi de certaines subventions;

Vu la délibération du Conseil communal du 22 mai 1989 y relative;

Vu la décision du Conseil communal du lundi 12 mars 2018 adoptant la convention entre la Ville de Bruxelles et la société Nouveaux Entrepôts et Garages SA concernant la mise à disposition de la surface de diffusion du LED DOCKS au profit de la Ville de Bruxelles;

Vu la décision du Conseil communal du lundi 1 juillet 2019 adoptant l'avenant à la convention entre la Ville de Bruxelles et la société Nouveaux Entrepôts et Garages SA concernant la mise à disposition de la surface de diffusion du LED DOCKS;

Considérant que l'article 5§2 de cette convention implique une retribution annuelle de 79.878,75 EUR.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

**ARRETE:**

Article unique: un subside de 39.939,38 EUR (première tranche) est octroyé à la société "Nouveaux Entrepôts et Garages SA" pour la mise à disposition de l'enseigne LED Docks en 2019.- Article 41003/321/01 du budget ordinaire 2019.

Annexes :